

> ASSAINISSEMENT COLLECTIF

> TARIFS EN HAUSSE

Vos factures de la SAUR prennent en compte le coût de votre abonnement et de vos consommations en eau potable, mais aussi l'assainissement collectif géré par le SIAEPA des Coteaux de l'Estuaire (Syndicat Intercommunal mixte d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement).

En 2025, les tarifs du SIAEPA évoluent, et se répercuteront donc sur vos factures d'eau éditées par la SAUR.



> BACS POUBELLES > RECYCLAGE



Suite à la mise en place des points d'apport volontaire, vous pouvez apporter vos bacs poubelles aux services techniques (entrée au niveau du n°18 de la route de l'Estuaire). Ils seront récupérés par le SMICVAL, puis recyclés. Mais vous pouvez également les garder pour les transformer en récupérateurs d'eau par exemple. Les personnes qui ne peuvent transporter leurs bacs jusqu'aux services techniques sont invitées à contacter la mairie au 05 57 42 07 05.

La collecte en porte-à-porte se poursuit jusqu'à nouvel ordre mais nous vous invitons à utiliser les bornes d'apport volontaire pour commencer à modifier vos habitudes.

Les personnes qui n'ont pas encore fait activer leur carte sont invitées à contacter le SMICVAL au 05 57 84 74 00. C'est ce même numéro que doivent utiliser les personnes isolées et dépendantes pour se signaler afin de constituer un dossier permettant de maintenir une collecte à domicile.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF RÉGIE								
TERRITOIRE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TARIFS 01/01/2024			PROPOSITION TARIFS 2025	TARIFS 01/01/2025		
		TARIFS HT	TVA	TTC		TARIFS HT	TVA	TTC
RÉGIE PLASSAC	TRAITEMENT DES EAUX USÉES PART COLLECTIVITÉ prix de 0-500 m³	2.4990 €	10 %	2.7489 €	APPLICATION DÉLIBÉRATION DU 29/06/2021	2,9500 €	10 %	3,2450 €
	TRAITEMENT DES EAUX USÉES PART COLLECTIVITÉ > 500 m³	3,2487 €		3.5736 €		3,8350 €		4,2185 €
	PRIME ANNUELLE ABONNEMENT PART COLLECTIVITÉ	54,2900 €		59.7190 €		67,1900 €		73,9090 €
	PART AGENCE DE L'EAU (performance exploitation assainissement collectif)	0,0000 €		0,0000 €	RÉFORME AE 2025	0,1050 €		0,1155 €

> INFOS LÉGALES

> VIGNETTES CRIT'AIR

> ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS



En vertu de la Loi Climat et Résilience de 2021, toutes les métropoles françaises ont mis en place une zone à faibles émissions depuis le 1^{er} janvier 2025.

Si vous êtes amené à circuler dans Bordeaux ou dans d'autres grandes villes françaises en voiture, vous êtes dans l'obligation de posséder une vignette Crit'air.

Pour vous la procurer, rendez-vous sur le site certificat-air.gouv.fr.

Elle vous sera adressée par courrier contre un paiement de 3,77 € par véhicule.

> RECENSEMENT CITOYEN

> UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE À 16 ANS

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen en ligne (sur service-public.fr) ou à la mairie de leur domicile. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Le recensement citoyen permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Documents à fournir :

- carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- livret de famille à jour ;
- justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

> CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

> MARCHÉ À SUIVRE

Pour établir ou renouveler un passeport et/ou une carte d'identité, il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès d'une commune équipée d'un dispositif de recueil des demandes. Plassac ne dispose pas de ce service mais vous pouvez vous connecter sur les sites Internet des communes aux alentours : Blaye, Pugnac, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Savin et Saint-André-de-Cubzac. Pour lancer la procédure, il est nécessaire de faire une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr



> RECENSEMENT 2025

> EN COURS

Vous le savez, le recensement de la population par l'INSEE a lieu jusqu'au 15 février dans la commune. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un courrier d'information et une notice Internet pour faire votre déclaration en ligne. Pour les personnes qui le souhaitent, les agents recenseurs peuvent vous distribuer des formulaires papier. Merci à tous de bien vouloir participer, les dotations de la commune en dépendent.

> RECRUTEMENT

> SERVICES TECHNIQUES

Suite au départ de Damien Viremoueix, Philippe Cérillo a été recruté pour compléter l'équipe des services techniques à compter du 3 février. L'équipe municipale, qui a reçu 35 candidatures pour ce poste et réalisé 6 entretiens, a choisi ce Plassacais spécialiste du bâtiment tous corps d'état. Bienvenue à lui et merci à tous de lui réserver le meilleur accueil.



> VIE ASSOCIATIVE



> MARATHON DES VINS DE BLAYE

> APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour la 20^e édition qui se déroulera samedi 10 mai 2025, les 3 courses (marathon, semi-marathon des Coteaux et 10,5 km des Vignes) affichent d'ores et déjà complet. Les organisateurs recherchent des bénévoles afin de sécuriser les routes et gérer les ravitaillements.

Vous pouvez les contacter par mail : contact@marathondesvinsdeblaye.com ou vous rapprocher de la mairie au 05 57 42 07 05.

> BAL POP

> VENDREDI 7 FÉVRIER

Les Ateliers du Mascaret proposent un départ groupé pour se rendre au Champ de Foire de Saint-André-de-Cubzac et participer au Bal Pop. Tél.: 06 64 50 98 68.

> ESPACES SAQUARY

> SCÈNE OUVERTE

Vendredi 14 février à partir de 20h, soirée musicale et conviviale au tiers-lieu (23 route de l'Estuaire). Venez écouter ou jouer quelques morceaux si vous êtes musicien.

> VENTE DE MIEL

Amateurs de miel, vous pouvez acheter la production des ruches des Espaces Saquary directement auprès de l'équipe des apiculteurs en contactant Sophie : 06 98 40 65 13
10 € le pot de 500 g et 6 € le pot de 250 g.



> LES RATS DE CAVE

> SAMEDI 22 FÉVRIER

Stage de Kizomba de 17h30 à 19h au grenier des Espaces Saquary. 10 €/pers, 18 € en couple.
Inscriptions : 06 74 30 86 55 ou 06 82 11 99 82.

> ATELIERS

COUTURE

> MERCREDIS 12 ET 19 FÉVRIER

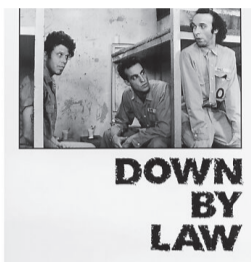


Appel aux couturiers et couturières pour confectionner des serviettes de table en tissus pour les enfants qui déjeunent à la cantine lors d'un atelier collectif des Canailles de Plassac de 14h à 16h. Apportez vos machines à coudre, rallonges, ciseaux... Informations et inscriptions 07 86 65 52 11.

> CINÉ-CLUB

> JEUDI 13 FÉVRIER

À 18h, les Ateliers du Mascaret projettent le film *Down by Law* de Jim Jarmusch, 1986, avec Tom Waits, John Lurie et Roberto Benigni au rez-de-jardin des Espaces Saquary.



> BANQUET

> SAMEDI 15 FÉVRIER



L'ACCA de Plassac organise un banquet de Saint-Valentin à 19h30 dans la salle polyvalente. Au menu : punch, potage, civet de chevreuil, confit de canard et gratin dauphinois, fromage et salade, dessert. Vin et crémant compris. 26 € par personne. Réservations auprès de M. Raël au 06 62 60 08 20. Tombola et 1 rose offerte aux dames.

> REPAS DANSANT

> SAMEDI 8 MARS

Le Comité des fêtes propose un repas dansant sur le thème Black & White (18€ par personne). Au menu : apéritif et amuse-bouches, jambon braisé et gratin dauphinois, assiette de fromages, tartelettes aux fruits, vin et café. Réservation obligatoire avant le 1^{er} mars au 06 79 38 62 11 ou 06 82 07 50 00.

> VIE DE VILLAGE

> C'EST LA SAISON

> TAILLE DES HAIES

Merci à tous les Plassacais qui possèdent des haies de les tailler si elles dépassent sur les trottoirs, cela permet aux piétons de marcher en toute sécurité sans avoir à passer sur la chaussée.



> ANTENNE DE TÉLÉPHONIE

> IMPLANTATION MODIFIÉE

Le dossier d'implantation de l'antenne a pris du retard suite au décès de notre interlocuteur chez Free. Depuis quelques semaines, le dossier a été repris et l'implantation a été quelque peu modifiée afin de diminuer l'impact sur le talus. L'antenne va être décalée sur la droite, au niveau de l'enclos des chèvres sur le parking des Espaces Saquary. La déclaration préalable de travaux sera déposée courant février.



> ÉCOLE

> UN MOT D'ORDRE : LA SÉCURITÉ



Suite à des diagnostics structures préalables au vaste programme de rénovation de l'école, il a été décidé à titre préventif de fermer provisoirement le jeudi 6 février 2025. Des désordres ont en effet été constatés dans la stabilité mécanique des plafonds dans trois classes. Cette journée aura permis de réorganiser les classes dans les locaux disponibles (salle de motricité, bibliothèque, dortoir et 4e classe non concernée par ces défauts techniques). La municipalité met tout en œuvre pour trouver une solution plus confortable jusqu'à la fin de l'année scolaire et le lancement des travaux de rénovation de l'école.

> COLLECTE DE FERRAILLE

> RAPPEL

Le 1^{er} lundi de chaque mois, la mairie propose un ramassage de la ferraille uniquement (gros électroménager) devant votre porte. Pour tout renseignement, contactez la mairie au 05 57 42 07 05.

Donnons à chacun
le pouvoir de se soigner.

avec la
**mutuelle
gironde**



> NOUVELLE MUTUELLE

> RÉSERVÉE AUX GIRONDIN.NES

Le Département de la Gironde vient de signer un partenariat avec Mutami pour créer la Mutuelle Gironde, une complémentaire santé accessible à tous les Girondines et Girondins. Sans conditions de ressources, elle propose des tarifs préférentiels (pas d'augmentation à partir de 70 ans), souscription sans limite d'âge ni questionnaire de santé, pas de droits d'entrée ni de délai de carence. À cela s'ajoute un service d'assistance vie quotidienne inclus.

Dans notre département, entre 178 000 et 227 000 personnes n'ont pas de mutuelle, soit 11 à 14 % de la population départementale. Si vous êtes concerné ou si vous souhaitez changer de mutuelle, vous pouvez contacter un conseiller de proximité dédié au 09 77 42 55 25 (prix d'un appel local) ou par mail : mutuellegirondine@mutami.fr

Des permanences d'information débiteront au mois de février sur l'ensemble du territoire girondin pour accompagner les personnes intéressées : mercredi 12 février à la Maison départementale des Solidarités de Blaye (2, rue de la Libération) entre 8h30 et 12h30 et de 13h30 à 17h15. ATTENTION : uniquement SUR RENDEZ-VOUS (au 09 77 42 55 25).



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Vendredi 7 février : Bal pop au Champ de Foire de Saint-André de Cubzac à 20h30
- Dimanche 9 février à 12h00 : repas des aînés dans la salle polyvalente
- Mercredi 12 février de 14h à 16h : atelier couture des Canailles de Plassac aux espaces Saquary
- Jeudi 13 février : ciné club des Ateliers du Mascaret à 18h
- Vendredi 14 février à partir de 20h : Scène ouverte aux Espaces Saquary
- Samedi 15 février à 19h30 : banquet de la Saint-Valentin de l'ACCA (sur réservation)
- Mercredi 19 février de 14h à 16h : atelier couture des Canailles de Plassac aux espaces Saquary
- Samedi 22 février de 17h30 à 19h : stage de kizomba des Rats de Cave
- Samedi 8 mars à 19h30 : dîner dansant du Comité des fêtes dans la salle polyvalente

ÉTAT CIVIL

> DÉCÈS

Colette EMERI, le 3 janvier à 88 ans

MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE, 33390 PLASSAC

05 57 42 07 05 • MAIRIE@PLASSAC.FR

WWW.PLASSAC.FR • [f @PLASSAC](https://www.facebook.com/plassac)

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 28-02/2025
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : C. Boussard / J.-L. Bernard
Création : agence eden - Mise en page : Mairie de Plassac
Crédits photos : Mairie de Plassac - autres crédits.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.